

Sustegnu à a creazione artistica è culturale « A CHJAMA DI L'ARTI » - Creazione di i Premii è Chjama à prugetti 2020

**Rapport du Président
du Conseil Exécutif de Corse**

Raportu di u Presidente di u Cunsigliu Esecutivu di Corsica

Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen porte sur la mise en œuvre par la Collectivité de Corse de projets destinés à soutenir, en cette période difficile, les artistes et la création insulaire. Il a également pour objet de présenter un ensemble d'actions destinées au jeune public.

La crise sanitaire de ces derniers mois a profondément atteint nos modes de vie, nos habitudes, notre rapport aux lieux de sociabilité, aux lieux d'expression culturelle. Face à cette situation les acteurs et les institutions ont du se réinventer, repenser leurs rapports aux publics, à l'espace, aux supports de représentation.

Au-delà cette crise qui nous bouleverse, parmi les nombreuses interrogations et incertitudes semées, a également démontré s'il le fallait encore l'importance de la culture et de l'art dans toutes ses expressions.

Lorsque les repères sont bousculés notre culture apparaît comme un point d'ancrage, comme un élément indispensable de définition d'un rapport au son territoire, au monde et un outil indispensable pour relever les défis à venir.

La culture et l'art sont aussi des moyens d'évasion, des sources de respiration d'autant plus lorsque nous subissons des fortes contraintes comme ce fut le cas durant la période de confinement.

Ceci vaut pour tous mais se pose avec plus d'acuité lorsqu'il s'agit des plus jeunes, c'est pourquoi nous mettons un accent particulier sur les actions menées à destination du jeune public durant la période estivale mais aussi bien au-delà.

Cette volonté s'inscrit naturellement en continuité des différentes initiatives déjà initiées par la Collectivité de Corse en matière d'éducation culturelle et artistique.

Cette crise a aussi bien évidemment durement touché l'économie mondiale, la Corse n'échappant malheureusement pas à cette vague, et les activités culturelles il ne faut pas l'oublier étant aussi pourvoyeuses d'emplois et de richesses sont impactées sévèrement.

Ses conséquences sur le monde culturel sont doubles :

- difficultés de possibilité de création, de promotion et de valorisation pour les acteurs concernés ;
- accès difficile voire impossible aux manifestations, pendant de longs mois, pour les publics notamment les plus jeunes.

L'Assemblée de Corse a déjà voté, sur proposition de la Direction de la Culture, des aides pour les promoteurs de spectacles et les compagnies dont l'activité pouvait

être remise en cause de manière abrupte.

Il s'agit ici de présenter un programme d'actions en direction des jeunes créateurs et notamment à l'endroit du jeune public.

I. Préambule

L'Assemblée de Corse a adopté en 2017 un nouveau cadre de l'action culturelle organisé autour de quatre axes majeurs : **INGRANDÀ INCÙ A CULTURA**, par l'apprentissage et l'éducation artistique et culturelle, la Culture devient facteur d'épanouissement et d'esprit critique ; **SVILUPPÀ A CREAZIONE**, par le soutien à la création artistique, qui met en mouvement la culture corse, riche d'influences multiples qu'elle sait intégrer et transformer ; **FÀ VEDE E FÀ CUNOSCE A CREAZIONE IN OGNI LOCU È ALDILÀ** : par le soutien à la promotion, il s'agit de permettre à la Corse d'affirmer l'originalité de sa culture en la faisant connaître ; **INTRAPRENDE INDÈ A CULTURA** : par le soutien à l'attractivité du territoire, notre Collectivité donnera aux entreprises culturelles insulaires la possibilité d'être un moteur du développement économique de l'île.

Pour mettre en œuvre cette politique, la Collectivité de Corse s'est dotée d'outils en phase avec ses ambitions : le règlement des aides Culture et les chartes territoriales des équipements culturels (festivals, pôles de formation et salles de spectacles), un schéma territorial de la formation initiale artistique pour 2017-2021.

Dans ce cadre, la Collectivité de Corse, collectivité « chef de file » en matière d'action culturelle, soutient les acteurs culturels publics et privés du territoire dans le but :

- De donner à chacun la possibilité d'accéder à la Culture
- De donner aux créateurs la possibilité de créer et de montrer leurs œuvres
- De favoriser la transmission de nos pratiques traditionnelles pour s'ouvrir au monde
- De permettre le rayonnement de la culture corse
- De soutenir la structuration des filières culturelles.

Le soutien à la création artistique et culturelle et à sa promotion tient une place essentielle dans la politique publique culturelle mise en œuvre depuis près de cinq ans par la Collectivité de Corse.

Le cadre de l'action culturelle voté par votre Assemblée en 2017, précise que :

« La Culture participe à l'émergence d'une identité et du sentiment d'appartenance qui en découle. Elle est un moyen de s'affirmer comme étant un lieu, avec une histoire, une langue, un art de vivre propre, ouvert aux rencontres, aux échanges, aux différences ; une terre curieuse, dynamique, dotée d'un esprit collectif vif et aiguisé. Beaucoup d'artistes y ont déjà contribué, qu'ils soient originaires de Corse ou qu'ils soient inspirés par Elle.

La politique publique doit favoriser et accompagner la création artistique dans ce qu'elle a de plus divers et de plus innovant et mettre en place les conditions nécessaires pour permettre aux créateurs de donner à voir leurs œuvres sur tout le territoire et à l'extérieur de l'île afin de créer l'interaction entre l'artiste, le public et les œuvres.

Un des enjeux liés au processus de démocratisation de la Culture est de permettre à tous et sur tous les territoires d'avoir accès à une certaine variété d'œuvres d'art, de favoriser cette accessibilité, afin de rapprocher la Culture de ces publics potentiels.

La présence des œuvres donne des pistes et éveille les désirs et les besoins de créer. Elle affirme le rôle de l'artiste dans la société... Rendre manifeste la création artistique contemporaine dans l'espace public favorise l'émulation. »

« Une culture qui porte en elle la capacité de créer prouve de sa capacité à exister ».

La création artistique est fondamentale, le moteur de nos pratiques culturelles. En effet, il n'y a pas de création sans culture ni de culture sans création.

La période que nous vivons aujourd'hui nous amène à prêter une attention encore plus particulière à la création et à nos créateurs et à la rémunération de ces artistes et des auteurs.

La Collectivité de Corse soutient déjà de manière importante la création tous les ans dans le cadre des différents comités d'experts (cinéma, livre, arts de la scène, et arts visuels) dont les premiers ont eu lieu au cours du premier semestre 2020 et pour lesquels la Collectivité De Corse consacre environ chaque année plus de 4 M€.

Elle finance également des « Fabrique culturelle », situées sur tout le territoire, lieux de référence à rayonnement territorial et dont la mission principale est de réaliser au moins six résidences de création par an et pour lesquelles la Collectivité de Corse consacre chaque année près de 1,4 M€.

La Collectivité de Corse soutient également la création par le biais du financement des résidences d'artistes.

Mais au-delà de ces financements, la puissance publique doit aujourd'hui jouer un rôle encore plus direct, notamment en présentant des projets de commande, qui, cette année, prendront la forme d'un encouragement aux deux publics visés au début de cette introduction : les jeunes créateurs et le jeune public.

II. DESCRIPTION DES APPELS À PROJETS

1. Dans le domaine des arts visuels, il vous est proposé de mettre en place « U Premiu di a Cullettività di Corsica - Arti visuali », ouvert à tous les artistes justifiant d'une expérience professionnelle, et un prix « Talentu » ouvert aux artistes « émergents ».

- **Le « Premiu di a Cullettività di Corsica - Arti visuali »** vise avant tout à promouvoir les artistes plasticiens insulaires dont les conditions de création et de diffusion des œuvres ont été sérieusement impactées par la crise sanitaire du Covid-19.

Ce concours porte sur 2 catégories :

- Peinture et sculpture,
- Image (photographie, vidéo, arts numériques).

- **Le « Premiu « Talentu »** récompensera des artistes émergents.

Le budget pour ces prix est estimé à **45 000 €** sur le Budget de la Culture.

Au-delà de l'attribution des prix, la Collectivité de Corse organisera la promotion des œuvres des artistes primés et accompagnera également leur diffusion : exposition du travail récompensé dans les locaux de la CDC et ses établissements culturels, à partir du premier trimestre 2021.

Les artistes primés s'engagent également à réaliser en collaboration avec la Collectivité et ses partenaires des actions de médiation auprès du jeune public

notamment.

2. Dans le domaine de l'écriture, un appel à projet sera lancé pour la réalisation du livre offert à la naissance de chaque enfant de l'île « **Una nascita, un libru** ».

L'objectif de cette opération est d'offrir à tous les nouveaux nés ou adoptés sur le territoire (environ 3 000 naissances par an), un premier ouvrage bilingue, issu d'une création littéraire, par un auteur, illustrateur insulaire.

Comme il a été acté par votre Assemblée par délibération n°19/474 AC du 20 décembre 2019, nous ferons appel à un auteur-illustrateur ou à un auteur et un illustrateur pour réaliser ce livre qui sera édité pour 2021.

Mais nous nous adresserons à de jeunes talents, non professionnels, qui pourront ainsi exprimer leur talent en experts.

L'édition de ce livre, à environ 3 000 exemplaires, sera commandée à un éditeur insulaire par la Collectivité de Corse.

Le budget pour la réalisation et l'édition de ce livre est estimé à **35 000 €** sur le budget de la culture.

L'auteur primé réalisera ensuite des actions de médiation en direction du jeune public, notamment dans les crèches, en collaboration avec les services des médiathèques territoriales et les services de la PMI (protection maternelle et infantile) sur tout le territoire.

Il pourra également faire des opérations de dédicaces au sein des librairies insulaires permettant à la Collectivité de Corse de soutenir ce réseau par des actions d'animations spécifiques.

3. Dans le domaine de l'art Vocal : un appel à projet sera lancé par le Centre d'Art Polyphonique (CAP) et proposera à de jeunes artistes compositeurs en devenir ou émergents de réaliser la création de pièces musicales chantées en langue corse « **L'Ansciu di u creà** ».

Cette composition devra faire référence à une de nos expressions artistiques majeures et s'en inspirer directement pour ce qui est de la partie musicale.

Le mode d'écriture de ces pièces pourra être effectué dans le cadre d'une exécution chantée à capella et/ou orchestrée de façon à inscrire ces créations dans notre époque. La thématique des textes est libre, la modernité encouragée.

Deux prix seront décernés, ils récompenseront deux groupes de références : le chant en polyphonie, le chant monodique.

Chacun des lauréats recevra une somme de **2 000 €**.

Les compositions primées seront enregistrées.

II I- DESCRIPTION DES ACTIONS D'ACCUEIL SUR NOS SITES

Parallèlement, nous accueillons cet été les enfants en âge d'être scolarisés sur les sites qui dépendent de la mission Culture et Patrimoine, en particulier le Fonds régional d'Art Contemporain de la Corse (FRAC Corsica), le Centre d'Art Polyphonique-Mission Voix de Corse et les services des Médiathèques territoriales, ainsi que les sites archéologiques.

Le FRAC Corsica : dans le cadre des actions envisagées pour cet été, le FRAC Corsica recevra les groupes d'enfants des centres de loisirs pour des visites guidées de l'exposition « *J'ai regardé si fixement la beauté...* ».

La visite sera agrémentée d'un atelier de réflexion créative « *où est la beauté ?* », qui portera sur l'observation des images et proposera une réflexion ludique sur le sens durant le parcours de l'exposition.

Au cours de la visite, et pendant l'atelier, les normes sanitaires seront respectées, les groupes seront composés de 10 personnes (8 enfants et 2 accompagnateurs) et les gestes barrières seront appliqués. Des visites du CLSH de Corti et du Contrat Educatif Local(CEL) d'Omessa sont prévues durant l'été.

Avant la rentrée de septembre, il est prévu que le FRAC Corsica participe au dispositif mis en place pendant la crise sanitaire, Sport – Santé – Culture – Civisme, qui a pour objectif d'offrir aux élèves des activités éducatives sur le temps scolaire, pour compléter le travail en classe.

Dans les écoles du Centre Corse, le FRAC Corsica proposera ses ateliers créatifs, *L'objet mystérieux*, *A Famiglia di l'Anticorpi*, ainsi que des présentations et des animations autour d'une œuvre de la collection qui sera exposée dans la classe. Une visibilité des travaux réalisés autour de ces ateliers sera programmée. Selon le temps imparti, des visites de l'exposition en cours seront proposées pour les écoles qui sont géographiquement les plus proches.

A la rentrée le FRAC Corsica devrait reprendre les projets initiés avec :

- Les lycéens du lycée professionnel de Montesoro qui produisent une pièce son et images inspirée d'une œuvre de l'artiste Dominique Degli-Esposti.
- Les étudiants de l'Université de Corse, section Art et Arts Appliqués, qui conçoivent, encadrés par leur professeur, une exposition à partir d'œuvres de la collection.

Le Centre d'Art Polyphonique-Mission Voix de Corse : en partenariat avec les associations encadrant les enfants en difficulté du Valincu, le CAP-MVC proposera des sessions de cours, réparties sur trois journées, permettant de faire découvrir le patrimoine et les techniques du chant traditionnel corse mais aussi l'art lyrique.

Les services des médiathèques territoriales : dès la rentrée, le Prix « Leghje Eleghje » démarre avec l'ensemble des écoles du territoire (excepté les écoles de Bastia et Aiacciu). Ce prix concerne les élèves de la Maternelle aux CM1, CM2. En effet, ce prix concernait les enfants du Cismonte; aujourd'hui, il est étendu à toute la Corse en faisant participer les écoles du Pumontu.

Un jeu de 3 ouvrages est remis gracieusement à chacune des classes de maternelles, de CP, de CE1/CE2 et de CM1/CM2 (4 niveaux de lecture concernés). La finalité de ce travail sera de primer le livre préféré de chaque élève, qui individuellement devra voter.

Les objectifs de cette action sont de :

- promouvoir la littérature jeunesse sur le territoire,
- développer son esprit critique et affirmer ses choix,
- mobiliser le réseau de lecture publique.
- inscrire ce prix dans la dynamique territoriale liée au développement et à la promotion de la lecture publique.
- promouvoir l'édition d'ouvrages jeunesse en langue corse.

En outre, et selon la demande de votre Assemblée lors la session de 19 décembre 2019, ce prix concernera une sélection d'ouvrages en langue corse pour chaque niveau.

Dès la rentrée des actions de médiation à l'endroit du jeune public seront lancées en et hors les murs.

Sur les sites archéologiques

Des ateliers sont proposés durant l'été sur deux de nos sites.

Site antique d'Aleria :

Tous les mercredis du 15 juillet au 26 août 2020, la CdC organise des visites guidées sur le site d'Aleria. Ces visites, d'une durée de 45 minutes, sont enrichies de commentaires et d'échanges pour une immersion totale au cœur de la ville romaine. Ces visites sont gratuites pour les moins de 12 ans, et un tarif réduit est proposé aux familles (3 €).

Site de Cuccuruzzu :

Des ateliers d'été, d'une durée de 45 minutes, sur la fabrication de bijoux protohistoriques sont proposés tous les mercredis du 15 juillet au 19 août (à partir de 6 ans). Les enfants peuvent emporter leurs réalisations. La participation aux ateliers est gratuite.

L'atelier débute par la présentation de la vie quotidienne à l'Age du Bronze et de la chaîne opératoire de la métallurgie puis, ils réaliseront à partir de fil de laiton des reproductions de bijoux : fibule, bague, bracelet et pourront emporter leur réalisation. Des actions en collaboration notamment avec les guides interprètes seront lancées prochainement.

Il vous est donc proposé de bien vouloir autoriser le lancement des appels à projets présentés et la création des prix, cités ci-dessus, et autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à les mettre en œuvre dans les conditions définies dans les projets joints en annexe

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.